

Cadre fonctionnel relatif aux restrictions involontaires

09 décembre 2020

Subvention du CEPF 110531

Royal Botanic Gardens, Kew

*Élargissement du réseau des aires protégées de Guinée, y compris les Zones Tropicales
Importantes pour les Plantes (ZTIPs)
République de la Guinée*

Résumé de la subvention

1. Organisation du bénéficiaire : Royal Botanic Gardens Kew.
2. Intitulé de la subvention : Expanding Guinea's Protected Area Network including Important Plant Areas (Élargissement du réseau des aires protégées de Guinée, y compris les Zones Tropicales Importantes pour les Plantes (ZTIPs))
3. Numéro de subvention : CEPF-110531
4. Montant de la subvention (en USD) : \$ 149,287.44
5. Dates proposées pour la subvention : 01 mars 2021-30 juin 2022
6. Pays ou territoires où le projet sera réalisé : République de la Guinée
7. Synthèse du projet :

Objectif général : concevoir et mettre en œuvre une stratégie visant à intégrer les zones importantes pour les plantes tropicales dans la législation nationale sur les zones protégées.

Objectifs spécifiques :

 - Introduire des données spécifiques aux plantes dans la gestion de trois TIPA (= KBA) avec les plans de protection et de gestion existants afin de permettre une gestion efficace de ces sites pour la diversité végétale et les espèces prioritaires,
 - Obtenir la désignation provisoire du Mont Béro et du Diécké comme zones protégées communautaires,
 - Rédiger des projets de plans de gestion de la conservation spécifiques aux plantes pour le Mont Béro et la Diécké à soumettre avec les plans de gestion complets des aires protégées (actuellement en cours d'élaboration par le Centre Forestier Nzérékoré (CFZ)),
 - Enregistrer les menaces quantitatives pour les 5 TIPA (= KBA) dans les zones de couloir,
 - Produire une liste nationale des espèces végétales socio-économiques récoltées à l'état sauvage,
 - Rechercher des espèces socio-économiques récoltées à l'état sauvage qui pourraient fournir d'autres sources de revenus.
8. Charlotte Couch, Tropical Important Plant Areas, Guinea Project Officer, Royal Botanic Gardens Kew. Tel. +44 (0)208 332 5000, email: c.couch@kew.org
9. Date de préparation de ce document : 09 décembre 2020, mis à jour en janvier 2021

Contexte du projet

96% de la forêt d'origine de Guinée a été déclarée perdue il y a plus de 20 ans (Sayer et al. 1996) et les fragments qui ont survécu ont encore été réduits en raison du défrichement pour l'agriculture, le charbon de bois et le bois. Le profil d'écosystème du CEPF présente une perte nette de forêt en Guinée de 3637 km² entre 2000-2012 selon Hansen et al (2013). La Guinée brûle de bout en bout pendant la saison sèche (décembre-mai) (NASA, 2006), avec le défrichement de plus de terres pour l'agriculture et les pâturages, ce qui entraîne le défrichement des forêts ou au moins une fragmentation accrue.

Ce projet vise à remédier à ce problème en incluant officiellement les cinq nouvelles zones tropicales importantes pour les plantes (ZTIPs) dans le réseau des aires protégées (AP) de la Guinée. Ces 5 ZTIPs coïncident avec les KBA des corridors de conservation du complexe Lofa-Gola-Mano et du complexe Mt Nimba décrites dans le profil d'écosystème du CEPF. Les ZTIPs sont évaluées sur la présence d'espèces menacées, une grande diversité botanique, y compris des espèces socio-économiques et / ou des habitats menacés. Elles ont été évaluées à l'aide de critères développés par Plantlife et le Royal Botanic Gardens, Kew (Kew) (Darbyshire et al., 2017). Elles peuvent être de n'importe quelle taille et n'ont pas besoin d'être léguées formellement. Suite à l'identification, la cartographie et la publication des 22 ZTIPs en mars 2019 (Couch et al, 2019), le gouvernement guinéen s'est engagé à inclure les 22 zones dans son réseau d'aires protégées.

Les 22 ZTIP identifiées couvrent un total de 3,5% de la surface terrestre de la Guinée et augmenteraient considérablement les 15% requis dans le cadre des engagements internationaux de la Guinée à travers la Convention sur la diversité biologique (CDB).

Il est également soutenu par le Plan national pour le développement économique et social (PNDES) Pilier 4: 6.1: Gestion durable des écosystèmes qui est aligné sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies, démontrant que le gouvernement est déterminé à conserver les écosystèmes terrestres.

Ce projet porte sur le résultat 2 du cadre logique du CEPF en intégrant la conservation de la biodiversité dans les politiques publiques. Dans le cadre du programme ZTIP, nous avons mené des recherches et des analyses pertinentes sur les politiques pour éclairer la politique du gouvernement national sur les aires protégées. Nous avons montré que la majorité des zones importantes pour les espèces végétales menacées ne relèvent pas du réseau actuel d'aires protégées (Priorité d'investissement 2.1). Les cinq ZTIP incluses dans la proposition ont déjà été reconnues comme des zones clés pour la biodiversité sur la base des données de BirdLife International : Diécké, Mont Béro, Massif du Ziama, Pic de Fon et Monts Nimba (<http://www.keybiodiversityareas.org/site/résultats>). De nouvelles données et résultats générés pendant les projets Guinée-ZTIP et vers une liste rouge de plantes (financés par la Darwin Initiative et les subventions GBIF-BID 2016-2019) ont documenté neuf habitats menacés en Guinée, y compris les forêts de plaine et submontagnardes, également reconnus par le CEPF comme menacés et 273 espèces végétales menacées évaluées par rapport aux critères de la Liste rouge de l'UICN, comblant le manque de données mis en évidence dans le profil d'écosystème du CEPF. En plus cela a permis de découvrir plusieurs nouvelles espèces scientifiques, démontrant comment la flore de Guinée a été sous-étudiée auparavant. La Guinée a l'un des niveaux d'endémisme végétal les plus élevés en Afrique de l'Ouest (Sosef et al. 2017 déduits de l'ensemble de données RAINBIO). Avec l'augmentation des activités minières et des projets d'infrastructure à grande échelle, il est nécessaire de disposer de données à jour sur les plantes menacées en Guinée pour mener des évaluations d'impact environnemental significatives ainsi que des mises à jour de la politique nationale. Les données ZTIP seront incorporées dans l'analyse KBA ainsi que dans les documents de planification nationale. À cette fin, l'équipe de projet proposée coordonnera les efforts avec le projet soutenu par le CEPF « Mise à jour de l'analyse KBA dans les complexes de Lofa Gola Mano et Nimba ».

Le projet CEPF se déroulera en même temps qu'un projet financé par la Fondation Franklinitia dirigé par Kew sur les arbres menacés de Guinée, qui, parmi ses objectifs, vise à créer un plan d'action national pour la conservation des espèces d'arbres menacés de Guinée. Cela comprend 24 arbres menacés trouvés dans les écorégions CEPF des forêts montagnardes guinéennes et des basses terres de la Guinée occidentale. Les données sur les arbres menacés seront partagées pour garantir des résultats de planification efficaces.

Malgré le soutien du gouvernement, il n'est pas clair comment cela sera adopté, c'est-à-dire quelle catégorie d'aire protégée serait incluse, quelle gestion serait requise. La capacité et les ressources de l'Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGPR) pour inclure les ZTIP identifiées dans la législation font défaut. Les raisons de ce manquement peuvent être liées à l'insuffisance de moyens financiers et techniques au niveau national. Le financement du CEPF nous permettrait de renforcer les capacités au sein du service des parcs nationaux et du Centre d'information, d'observation et de surveillance de l'environnement (COSIE) pour identifier la classe d'aire nationale protégée appropriée et la procédure requise pour légiférer pour elles, former le personnel à la cartographie, à la gestion d'aire protégée et au développement participatif des plans de gestion des aires protégées pour les protéger efficacement. Nous utiliserons ce projet comme pilote pour éventuellement inclure les 22 ZTIP identifiées dans le réseau d'AP.

Les communautés locales adjacentes aux ZTIP font partie intégrante de leur protection. Le projet formera des volontaires communautaires aux techniques de cartographie et d'enquête végétale. Un modèle de cogestion pour les nouvelles AP sera adopté avec la participation de la communauté pour développer de

nouveaux plans de gestion et de protection en conjonction avec des écogardes. Guinée Ecologie, ONG locale avec 30 ans d'expérience dans la conservation en Guinée et partenaire de longue date de Kew depuis 2005 (réalisation d'enquêtes et formation de botanistes), fera partie intégrante de la réalisation d'ateliers participatifs en collaboration avec les autorités locales et les partenaires. Guinée Ecologie s'est associé à Kew, HNG et le gouvernement guinéen pour identifier les ZTIP dans le cadre d'un projet financé par l'Initiative Darwin de 2016 à 2019; ils sont membres du groupe de travail pour les ZTIP et les PAC et seront impliqués dans l'examen des plans de gestion et la création de plans d'action de conservation.

Sur les cinq ZTIP incluses dans cette proposition, deux (Mt Béro et Diécké) sont des forêts classées et n'ont pas de statut officiel de protection. Elles sont menacées par l'exploitation forestière illégale, le pâturage et les pratiques agricoles qui envahissent les zones. La protection actuelle des gardes forestiers (écogardes) est insuffisante et sous-financée pour la taille des zones et ils ne peuvent pas les contrôler efficacement. Dans certains cas, les écogardes ont été complices en autorisant des activités illégales. Diécké est la plus grande zone de forêt de plaine qui subsiste dans la région de la Guinée Forestière et le mont Béro possède des forêts et des prairies submontagnardes qui ont toutes été identifiées comme des habitats menacés en Guinée (Couch et al, 2019), et s'alignent sur les écorégions des forêts montagnardes guinéennes et des forêts de plaine de la Guinée occidentale listées par le CEPF. De plus, Diécké abrite 29 espèces végétales mondialement menacées et le mont Béro 14, dont des populations importantes de deux Acanthacées à floraison rare. Pour y remédier, le gouvernement a accepté de rendre ces aires protégées formelles (voir la lettre d'appui ci-jointe). La forêt classée du Pic de Fon a un plan de gestion, mais pas un statut de protection complet, une partie de cette zone est également désignée pour l'exploitation minière. Nous travaillerons avec le gouvernement pour protéger officiellement cette zone. Les deux autres ZTIP incluses dans cette proposition (Massif du Ziama et Monts Nimba) ont déjà le statut d'aire protégée. Cependant, leur statut protégé ne couvre pas nécessairement spécifiquement les espèces végétales et ne prévoit pas leur conservation sauf au niveau du paysage. Les plans de gestion du Massif du Ziama et du Pic de Fon (ce dernier fait partie du sud du massif du Simandou) devraient être révisés pour permettre l'intégration des données ZTIP afin de protéger les espèces végétales et les habitats menacés. Le Pic de Fon et les Monts Nimba ont tous deux des projets miniers dans leurs limites ZTIP. Kew et HNG ont collaboré avec les sociétés minières pour mener des enquêtes. Kew travaille avec le projet Rio Tinto Simandou (Simfer) depuis 2005 quand le projet leur a demandé de mener des enquêtes sur le terrain, depuis lors, ensemble, ils ont formé des botanistes et mis en place des banques de semences et la propagation d'espèces menacées à Simandou et en Guinée Maritime sur leur site portuaire proposé. Nimba Iron (SMFG) et Simfer ont participé à la rédaction des évaluations ZTIP et ont assisté à l'atelier de restitution final pour les ZTIP. Les deux sociétés emploient également des botanistes formés par Kew et l'herbier national de Guinée.

Pour soutenir les moyens de subsistance des communautés adjacentes et répondre à la priorité d'investissement 2.2 du CEPF, le projet collectera des données sur les espèces végétales socio-économiques récoltées dans la nature et mènera des recherches pour déterminer quelles espèces pourraient être utilisées de manière durable pour améliorer les moyens de subsistance locaux. Des clauses de récolte durable seront incorporées dans les projets de plans de gestion pour la planification future. L'objectif à long terme est que les communautés locales gèrent la récolte durable par le biais de comités et de groupes coopératifs.

B. Mise en œuvre participative

Le projet s'engage à être inclusif et transparent et adoptera donc une approche pleinement participative. Nous travaillerons en étroite collaboration avec l'ONG Guinée Ecologie qui possède une vaste expérience en animation communautaire, ils dirigeront ce processus participatif.

Nos principaux principes de participation comprennent :

- La participation doit être équitable, permettant à chacun d'exprimer ses préoccupations et ses opinions. On veillera à ce que les groupes vulnérables puissent être entendus, ce qui pourrait entraîner l'utilisation de temps et de ressources techniques supplémentaires. Une attention particulière sera accordée à l'utilisation des langues locales et des méthodes de communication appropriées.
- Le processus de participation devrait être basé sur l'encouragement et le respect mutuel entre les participants.
- Il faut prévoir suffisamment de temps dans les processus de prise de décision pour permettre une véritable participation.
- La participation aux événements tiendra compte du calendrier des hommes et des femmes
- Les sous-groupes ou comités devraient être représentatifs de tous les membres de la communauté et la participation des femmes à ces groupes sera activement encouragée.
- Les ateliers et événements de formation encourageront la diversité et l'équité. Les femmes seront encouragées à participer dans tous les domaines, de la collecte de plantes à la cartographie des menaces et des limites de la ZTIP.
- La collecte de données sur les espèces d'utilité socio-économiques se fera avec sensibilité fera l'objet d'un accord de partage de données, signé expliqué en détail à tous les participants sur la manière dont les données seront utilisées.

C. Critères pour l'éligibilité des personnes concernées

Nous n'envisageons pas que beaucoup de personnes soient affectées par le projet puisque tout resserrement de la réglementation sera entrepris avec l'accord de toutes les parties prenantes. Les personnes touchées sont susceptibles de mener des activités illégales. Trois des ZTIPs (=KBA (Ziama, Pic de Fon et Nimba)) ont des zones intégralement protégées en leur sein, puis une zone tampon (zone de production) où des restrictions sont déjà en place. Le mont Béro et le mont Diécké sont actuellement des forêts classées, mais le processus d'élaboration des plans de gestion de ces zones a déjà commencé avec le Centre Forestière Nzérékoré (CFZ) et des écogardes sont présents pour restreindre certaines activités à l'intérieur des limites forestières.

Les personnes potentiellement touchées par d'autres restrictions résultant de ce projet seront principalement celles qui récoltent des produits forestiers non ligneux de manière illégale ou non durable ou participent à d'autres activités illégales telles que la récolte du bois et la production de charbon de bois dans les limites de l'aire protégée.

D. Mesures visant à aider les personnes touchées

L'équipe du projet essaiera d'identifier les personnes touchées par le projet et en fonction des besoins de celles-ci, des assistances techniques seront proposées pour améliorer leur condition de vie et de travail. Comme par exemple, le projet travaillera avec les récolteurs de PFNL pour les éduquer aux techniques de récolte durable dans les zones autour des ZTIPs (= KBAs). Le projet recherchera les PFNL potentiels à commercialiser pour améliorer les moyens de subsistance de la population, en particulier dans les zones autour des ZTIP du mont Béro et de Diécké, qui seront désignées comme aires protégées communautaires, mais avec le potentiel d'examiner cela dans les 5 TIPA. Cela aidera à minimiser l'impact sur les personnes affectées et / ou à améliorer leurs moyens d'existence en leur donnant une incitation à protéger les ressources végétales.

E. Mécanisme de résolution des conflits et mécanisme de doléances :

SYSTEME D'ALERTE DE GESTION DES CONFLITS

Introduction

Le Système d'Alerte Précoce des Conflits (SAP) est un mécanisme qui est au centre des mesures qui permettent de limiter au moment opportun, la perte en vie, des conflits d'intérêt et des moyens de subsistance due aux aléas (catastrophe) et aux comportements humains. Le SAP est constitué d'une série de mécanismes de surveillance organisée ou d'actions qui collectent des informations

Le SAP apparaît plutôt comme un outil de réduction des risques de conflits au sein d'une communauté. Sa performance est avérée s'il génère une réponse appropriée au sein de la population exposée, c'est-à-dire une réaction opportune qui permet de mettre les personnes et les biens hors de danger.

L'objectif d'un SAP

Le **SAP** a pour objet d'identifier le plus tôt possible un risque ou une situation que l'on désire prévenir, afin que les moyens nécessaires à cette prévention puissent être mis en œuvre.

Structure et fonctionnement du système

Pour sa mise en œuvre le projet doit mettre en place un comité de gestion en commun accord avec les communautés villageoises, il s'agira de : créer un cadre formel de remontée d'informations ; choisir des mécanismes appropriés de partage d'informations ; contribuer à l'amélioration de la performance et de l'efficacité de la prévention des conflits et ou crises.

1. Cadre informel de remontée d'information :

Ce cadre doit être constitué de personne ressource jouissant d'une certaine confiance de la part de la population. Il est composé de : Chef de district ou de secteur selon l'organisation administratif du milieu ; les membres des associations ou organisations locales telles que l'association des chasseurs, de pêcheurs, des éleveurs etc... Ces personnes sont répertoriées au niveau l'unité de gestion du projet

2. Mécanismes appropriés de partage d'informations :

Le gestionnaire du projet organise avec les membres du cadre informel des séances de rencontres pour recueillir les informations qui prévalent dans la localité ayant des liens avec le projet. À tout moment l'équipe de gestion du projet doit être accessible par les membres du cadre ainsi constitué. Cette accessibilité se fera soit par contact direct soit par téléphone.

Les informations tirées des membres du cadre par l'équipe de projet seront vérifiées en la recoupant avec d'autres sources avant partager la partager avec les autorités administratives afin de trouver les solutions nécessaires. Ce processus comprend les étapes suivantes :

- Collecte des données ;
- Analyse des données ;
- Evaluation pour l'alerte ou l'identification de divers scénarios ;
- Formulation de propositions d'action ;
- Transmission de recommandations ;
- Evaluation de la réponse rapide.

L'amélioration de la performance et de l'efficacité de la prévention des conflits et ou crises :

L'amélioration de la performance de la prévention des conflits passe par l'analyse du contexte. Les contextes visés dans cette analyse sont : le social, le politique, l'économie et le culturel.

L'approche méthodologique consistera à :

1. Sensibiliser les communautés sur l'importance de la mise en place d'une équipe d'alerte précoce et la gestion des conflits
2. Identifier avec les communautés les personnes devant constituer l'équipe d'alerte précoce
3. Définir avec la communauté le mécanisme de remontée d'informations :

- Cadre informel de remontée d'informations : Chef du secteur/ district
- Mamadou Diawara, Exécutif, Guinée Ecologie. (+224) 621 27 75 08, diawaramadou83@gmail.com
- Dr Sékou Magassouba, Herbar National de Guinée, UGAN Conakry BP1147. Email: herbiernationalguine@yahoo.fr, telephone: (+224) 622/655(27 81 85).
- Charlotte Couch, Royal Botanic Gardens Kew, Richmond, Surrey, UK. +44 (0)208 332 5000, email: c.couch@kew.org
- L'équipe régionale de mise en œuvre du CEPF (RIT) : cepf-gfwa-rit@birdlife.org, +233 (0)302 255 015/ +233 (0) 261 737 101.
- L'email du Directeur Exécutif du CEPF: cepfexecutive@conservation.org

4. Choisir avec la communauté les méthodes et les moyens de gestion des conflits.

- Le projet organisera des ateliers avec les communautés au début du projet pour discuter les objectives et surligner les problèmes potentiels.
- Le mécanisme SAP sera discuté et formaliser avec chaque communauté est des affiches, dans la langue locale, avec les détails sera montée dans les lieux publics.
- Le cadre informel sera responsable pour alerter le gestionnaire du projet des doléances. Cependant, un individuel pourrait contacter le gestionnaire du projet directement s'il y a un conflit entre eux et le cadre informel.

Toute doléance soulevée auprès des responsables du projet sera transmis à l'équipe régionale de mise en œuvre et au directeur des subventions du CEPF dans un délai de 15 jours. Les responsables du projet communiqueront également à ce moment une description des réponses apportées pour traiter la doléance. Si le demandeur n'est pas satisfait des réponses apportées, il pourra soumettre la doléance directement au directeur exécutif du CEPF à l'adresse cepfexecutive@conservation.org. Si le demandeur n'est pas satisfait de la réponse du directeur exécutif du CEPF, il pourra alors transmettre la doléance à la Banque mondiale, via le bureau local de la Banque mondiale."

Références

- Couch C, Cheek M, Haba P, Molmou, D, Williams J, Magassouba S, Doumbouya S, Diallo M Y. (2019) Threatened Habitats and Tropical Important Plant Areas of Guinea, West Africa. Solopress, UK.
- Darbyshire, I., Anderson, S., Asatryan, A. et al. (2017) Important Plant Areas: revised selection criteria for a global approach to plant conservation. Biodivers Conserv. <http://link.springer.com/article/10.1007/s10531-017-1336-6>
- Sayer, J.A., Harcourt, C.S., Collins, N.M. (1992) The Conservation Atlas of Tropical Forests: Africa. IUCN and Simon and Schuster, Cambridge, UK
- Sosef, M.S., Dauby, G., Blach-Overgaard, A. et al. (2017) Exploring the floristic diversity of tropical Africa. BMC Biol 15:15.